

Le ministre Barrette promet un OPTILAB plus souple en région

Jean-Philippe Langlais jean-philippe.langlais@tc.tc

Publié le 9 mars 2017



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, et le ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Jean D'Amour.

©Photo TC Media – Jean-Philippe Langlais

LABORATOIRES. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a tenu à se faire rassurant pour les citoyens et

travailleurs de la santé du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie quant au projet OPTILAB, dont la mise en application est prévue le 1er avril.

En visite à Rivière-du-Loup jeudi, le ministre Barrette a répondu aux questions de la presse régionale. Il a rappelé qu'il s'agit d'un projet qui se déroule sur du moyen ou long terme, tout en précisant qu'à compter du 1^{er} avril, les changements seront strictement administratifs.

Il y a l'OPTILAB extrême qui est dans la grande région de Montréal, et il y a un OPTILAB léger ou très léger en région. Gaétan Barrette

« Il y a toujours eu des prélèvements qui ont voyagé. Les gens ne savent pas ça. Si on ne parlait pas d'OPTILAB aujourd'hui, vous ne sauriez pas que tous les jours, il y a des prélèvements qui circulent. Si ça fait des années qu'on fait ça, ça fait automatiquement des années où il n'y a pas de problème », justifie Gaétan Barrette.

Pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, le ministre Barrette indique que l'application du projet s'effectuera après les grands centres et que l'« intensité » d'OPTILAB sera moindre. Selon lui, OPTILAB permettra de générer des économies de 75 M\$, qui doivent être réinjectés en santé.

« Comme OPTILAB est à géométrie variable, l'économie qui est à réaliser est d'abord et avant tout dans les grands centres. Il y a l'OPTILAB extrême qui est dans la grande région de Montréal, et il y a un OPTILAB léger ou très léger en région. Plus on est en région, plus il est léger », affirme le ministre.

De son côté, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) perçoit un recul de la part du gouvernement. « Le 28 septembre, il (Gaétan Barrette) rencontrait les organisations syndicales et il annonçait, à ce moment-là, qu'il fallait réduire les heures en laboratoire de 10 à 20 % partout au Québec. On commence enfin à parler de géométrie variable. Je vois cela comme un recul important », soutient le porte-parole régional de l'APTS, Sylvain Lirette.

Inquiétudes

Le récent affaissement de la route 132 en Gaspésie relance la question sur l'efficacité du transport d'échantillons devant être analysés à Rimouski. Gaétan Barrette a précisé que les prélèvements qui circuleront ne nécessitent pas de réponse immédiate. « Les prélèvements pour lesquels on a besoin d'une réponse

immédiate ne circuleront jamais. C'est la raison pour laquelle aucun laboratoire ne va fermer nulle part », dit-il.

Depuis les derniers mois, le débat entourant l'implantation d'OPTILAB a suscité de nombreuses réactions dans la région, particulièrement de la part des syndicats. Le ministre Barrette a assuré que la diminution du nombre d'employés sera plus importante à Montréal qu'en région et que les pertes d'emploi seront minimales chez les travailleurs qui ont une sécurité d'emploi. À terme, la baisse d'effectifs devrait avoisiner les 5 à 8 %.

« Comme je n'ai pas besoin de faire de l'OPTILAB à grande échelle, à grande vitesse maintenant, on a le temps de laisser l'attrition faire son œuvre. Je comprends les inquiétudes des gens, mais elles sont largement amplifiées. »